

ILES ST PIERRE ET MIQUELON



LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE 1948

(5^e année. — No 299)



PHOTO BRIAND

Le quai de la Roncière.

Administration : Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
} Canada : 100 f. ; Etranger : 120 f

Calendrier du Mois de Décembre 1948



1 Mercredi.— Aujourd'hui et tous les jors jusqu'au 8 décembre, neuvaine de préparation à la fête de l'Immaculée Conception, qui aura lieu à 6 h. avec chapelet, prière à l'Immaculée Conception et Salut.

2 Jeudi.— Ste Viviane.— 6 h., Neuvaine — 8 h. Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi.— 1er du mois.— St François Xavier.

Après la messe de 8 h., Exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur et neuvaine de l'Immaculée Conception.

4 Samedi.— St Pierre Chrysologue.— A 6 h., prière de la neuvaine.

5 Dimanche.— 2ème de l'Avent.— A la messe de 6 h., communion des Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement.— Aux Vêpres, prière de la neuvaine.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie à la chapelle du St Esprit, pour le commencement du tri-uum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

6 Lundi.— St Nicolas.— A 7 h., Triduum ; instruction après la messe pour les Enfants de Marie, ainsi que demain.— A 6 h., Prières de la Neuvaine.

7 Mardi.— St Ambroise.— A 5 h., Confession.— A 6 h., Prières de la Neuvaine.

8 Mercredi.— Fête de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants. Messe des Enfants de Marie.— A 6 h., clôture de la Neuvaine.

10 Vendredi.— Translation de la Ste Maison de Lorette.

11 Samedi.— St Damase, pape.

12 Dimanche.— 3ème de l'Avent.— Solennité de l'Immaculée Conception.

13 Lundi.— Ste Lucie.

14 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi.— Octave de l'Immaculée Conception.— Quatre-Temps avec jeûne et abstinence.

16 Jeudi.— St Emile.

17 Vendredi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

18 Samedi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

19 Dimanche.— 4ème de l'Avent.

21 Mardi.— St Thomas, apôtre.

24 Vendredi.— Vigile de Noël (jeûne et abstinence)— A partir de 3 h., confessions jusqu'à 7 h., et ensuite à partir de 8 h.

25 Samedi.— NATIVITÉ de NOTRE-SEIGNEUR.— A minuit, Messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la Préfecture, suivie de deux messes basses.— Messes le matin à partir de 7 h.— A 10 h, Grand'Messe solennelle.— A 2 h. %, Vêpres et salut.

N. B.— Le jeûne eucharistique part de minuit ; toutefois il est convenable de s'abstenir de boire et de manger une heure avant la messe de minuit, si l'on veut y communier.

26 Dimanche.— St Etienne, premier martyr.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre.

27 Lundi.— St Jean, apôtre.— A 6 h. chapelet et salut.

28 Mardi.— Fête des Sts Innocents.

29 Mercredi.— St Thomas de Cantorbéry.

30 Jeudi.— Office du dimanche dans l'Octave de Noël.

31 Vendredi.— St Sylvestre, pape.— Le soir à 8 h., office : chapelet, chant du Misericorde, pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du « Te Deum » en action de grâces des bienfaits reçus.



Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1948)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 21 octobre, GASPARD Serge-René ; Parrain : René Autin ; Marraine : Renée Gaspard.— FRÉDÉ JACQUELINE-OLGA ; Parrain : Pierre Madec ; Marraine : Marie Epaulé.— *Le 24* LESCAMELA Odile-Thérèse ; Parrain : Martin Le Arburn ; Marraine : Antoinette Urtizbéréa.— *Le 31*, ARRIZAMENA Jocelyne-Anita ; Parrain : André Arrizaména ; Marraine : Anita Le Bars.— *Le 10 novembre*, HERVÉ Jocelyne-Renée ; Parrain : Raymond Goaziou ; Marraine : Thérèse Hervé.— *Le 11*, BOUJREAU Michel-René ; Parrain : René Le Goff ; Marraine : Lucienne Gilbert.— *Le 13*, YVES Francis-Julien ; Parrain : Francis Slaney ; Marraine : Yvonne Apestéguy.— *Le 14*, WALSH Joseph-Paul ; Parrain : Joseph Beaupertuis ; Marraine : Paulette Slaney.

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 28 octobre, Jean-René SIEGFRIED et Marie-Thérèse TIBBO.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 15 octobre, Germaine MILLER, née Renou, 57 ans.— *Le 16*, Julia VIGNEAU, 73 ans.— *Le 22*, Georges Girardin, 50 ans.— *Le 25* Edouard Ernest HACATA, 58 ans.— *Le 6 novembre*, Marie-Louise TRÉHEL, 76 ans.

Le Calvaire

« Où en est-on des travaux du Calvaire ? » nous demande-t-on fréquemment.

La nouvelle croix de ciment armé qui, depuis la fin d'octobre, se dresse en lieu et place de la vieille croix de bois, n'a pas encore reçu le coup de truelle de finition ; la coulée de ciment fut trop tardive pour avoir permis ce travail délicat qui sera exécuté, nous l'espérons, dès les premiers beaux jours de l'an prochain.

« Les frais des travaux exécutés ont-ils été couverts par les sommes re-



cueillies ? » demande-t-on encore.

Le tableau des dépenses, ci-après, renseignera les personnes qui n'ont pas encore versé leur obole :

Bois de coffrage..... 20.300 frs

Travail de menuiserie, exécuté par l'atelier Aug. Dérouet 29.573 frs

62 sacs de ciment..... 11.926 frs

Travaux de cimentiers, sous la direction de M. Tonussi 8.635 frs

Si, de ce total des dépenses (70.434 frs), nous approchons le total des recettes (44.276 frs), nous constatons un trou à combler pour régler les travaux accomplis.

Les dépenses eussent été largement plus importantes si nous n'avions pas bénéficié du concours désintéressé de nombreuses bonnes volontés. Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'équipe des terrassiers qui, après leurs journées de travail, peinèrent plusieurs soirs, de pelle et de pioche, avant d'atteindre le « dur ».... à M. le Maire qui, très complaisant, fournit tout le sable et le galet, mit à notre disposition planches de coffrage pour le gros œuvre, madriers pour l'échafaudage.... à la forge Le Bailly qui fileta, gratis pro Deo, les vis de serrage nécessaires au coffrage.... et nous n'oublions pas évidemment les ouvriers qui, de leurs mains, ont œuvré de leur mieux pour réaliser la nouvelle croix du Calvaire.

Pour suivre la vie de l'Eglise Avent et Noël

Le mot « Avent » signifie avènement, venue : on l'applique à la période qui précède la venue du Fils de Dieu. Descendu une première fois parmi les hommes par son Incarnation et pour opérer notre salut, Jésus-Christ renouvelle ce mystère en faveur de chaque âme régénérée, dans laquelle il entre par la communication de sa grâce ; à la fin des temps, comme lui-même en a donné l'assurance Il paraîtra revêtu de gloire et de majesté pour juger tous les hommes.

L'Eglise, pendant l'Avent, nous invite à méditer sur cette triple manifestation de Jésus et particulièrement sur la première, comme préparation aux deux autres ; elle nous remet en mémoire les larmes, les soupirs des patriarches et des prophètes dans l'attente du Libérateur promis par Dieu ; elle nous fait demander dans une fervente prière la visite de Jésus à chaque âme, nous fait soupirer après le troisième avènement qui couronnera l'œuvre rédemptrice.



L'Eglise considère dans une certaine mesure le temps de l'Avent comme un temps de pénitence et de supplication ; elle célèbre les messes du temps avec des ornements de couleur violette ; elle supprime le Gloria. L'Eglise veut faire comprendre au chrétien que sa vie sur la terre est un perpétuel renoncement, que pour se préparer à recevoir dans son âme le Libérateur promis, il doit faire pénitence c'est-à-dire, suivant l'invitation du Prophète Isaïe, cesser de faire le mal et se purifier de ses péchés, et qu'à cette condition il aura part aux avantages de ce premier avènement de Jésus-Christ.

Le premier dimanche de l'Avent, l'Evangile place les fidèles en face des derniers temps et énumère les signes qui précèdent la catastrophe finale où le monde présent sera détruit. Le premier avènement de Jésus-Christ a eu pour objet et pour but de nous préparer au second, et le Sauveur lui-même a rapproché dans une seule prophétie les signes du premier et du second avènement du Fils de l'Homme.

Le deuxième dimanche, l'Evangile affirme l'âme chrétienne dans la joie et l'espérance confiante en rappelant la réponse de Jésus aux envoyés de Jean-Baptiste où il énumère les signes certains de la venue du Messie, et son instruction au peuple qui le suit où il présente le témoignage rendu par Dieu même au Précurseur : cet homme du désert est prophète et plus que prophète, il est l'Ange ou l'Envoyé de Dieu chargé de préparer la voie au Sauveur du monde.

Le troisième dimanche, la leçon nous est présentée par le Précurseur lui-même. La réponse de St Jean aux interrogations des prêtres et des lévites impatients de voir paraître le Christ peut se résumer en cette phrase : Il y en a un parmi vous que vous ne connaissez pas. En effet, depuis l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, le Messie est déjà au milieu des siens, mais ses contemporains ne l'ont pas connu. Demandons à Dieu d'ouvrir nos yeux et de nous le faire connaître.

C'est au cours de cette semaine que se placent les Quatre-Temps. Cette expression, dans le langage liturgique, désigne un ensemble de jeûnes et d'offices que l'Eglise a placés au commencement de chaque saison, le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine, voulant que chaque saison fut sanctifiée d'une manière spéciale par la pénitence et par la prière.

Le quatrième dimanche, la parole divine de l'Evangile rappelle dans quelles circonstances saint Jean-Baptiste commença sa prédication, elle nous enseigne ensuite ce que doit être une sincère conversion.



Autrefois les fidèles passaient en prières la nuit qui précéde les grandes fêtes, c'est ce qu'on appelait la vigile. De nos jours, les grandes fêtes ont encore leur vigile marquée par un jeûne, la couleur violette des ornements et des prières de pénitence ; mais ces vigiles ont un caractère qui varie suivant les fêtes. La Vigile de Noël a une solennité spéciale, elle est une première annonce de la grande joie de Noël.

La grande joie de Noël, c'est le rappel de la naissance même du Sauveur si longtemps désiré, prédit et annoncé par les prophètes. A l'exemple de Marie et de Joseph, des Anges et des bergers, l'Eglise adore un Dieu-enfant sous les dehors de la faiblesse, de la pauvreté et de l'humilité. Elle célèbre cette fête d'une façon toute spéciale, par trois messes. A la première l'Eglise se propose surtout d'honorer la naissance temporelle du Sauveur, venant au monde dans l'étable de Bethléem. A la seconde messe, l'Eglise honore la naissance spirituel de Jésus dans nos âmes, figurée par l'apparition aux bergers. Enfin la troisième messe a pour but principal d'honorer la génération éternelle du Verbe, Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel à son Père.

Ainsi l'Eglise nous apprend que l'Enfant de Bethléem n'est pas seulement le fils de Marie mais en même temps le Fils du Père Eternel, Dieu et homme tout ensemble.

Une Bienheureuse qui a connu nos îles.

La cause de béatification de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de St Joseph de Cluny vient de faire un nouveau progrès, puisqu'on vient de reconnaître authentiques les miracles obtenus par son intercession et qui étaient proposés comme preuves de sa sainteté. Il y aura donc sans doute bientôt une nouvelle bienheureuse ajoutée sur les listes de l'Eglise, et elle aura pour nous cet intérêt particulier que, sans être venue dans nos îles, elle s'en est occupée, puisque c'est elle-même qui en 1826 envoyait ici deux religieuses, les premières à y venir.

Les fêtes de la béatification, quand elles auront lieu seront l'occasion de parler plus longuement de Mère Javouhey. Rappelons simplement si aujourd'hui que née le 11 novembre 1779, à Chamblanc dans la Côte d'Or, elle fondait en 1807 la Congrégation des Sœurs de St Joseph de Cluny. Dix-neuf ans après, le 20 juillet 1826, la « Béarnaise » partie de Toulon le 7 avril, entrait au barachois après cent quatre jours de traversée. Elle amenait deux religieuses de la nouvelle Congrégation, envoyées par la



Fondatrice. Celle-ci leur avait dit avant le départ : « Vous savez que c'est là-bas qu'on pêche la morue. Il y fait très froid, mais on n'y est jamais malade que par accident ».

Elle voyagea elle-même beaucoup. L'amiral Tréhouart, qui la conduisit à la Guyane en 1835, et qui vint à St Pierre l'année suivante, disait en parlant d'elle : « La Mère Javouhey, c'était mon meilleur matelot ! »

C'est à Paris qu'elle rendit son âme à Dieu le 15 juillet 1851. Sa cause de Béatification fut introduite en Cour de Rome le 11 février 1901. L'année 1903 fit d'elle une Vénérable, et depuis lors la cause continuait son cheminement.

Ces causes de béatification et de canonisation sont en général très longues. L'Eglise ne veut se prononcer qu'avec certitude.

C'est un des grands Conseils qui assistent le Pape dans le gouvernement de l'Eglise : la Congrégation des Rites, qui s'occupe de ces causes. Elle est assistée d'un tribunal diocésain qui prépare la cause. On peut distinguer dans cette procédure, deux grandes phases : la préparation de la cause, l'instruction de la cause.

La cause est préparée par une double série de procès ; les uns instruits par l'ordinaire, c'est-à-dire l'autorité ecclésiastique locale : un Archevêque, un Evêque, voire même un Préfet Apostolique —mais quand le Préfet Apostolique de St Pierre aura-t-il à préparer une cause de béatification ?— ; les autres par la Congrégation des Rites elle-même. Le tribunal constitué par l'Ordinaire recherche les écrits du Serviteur de Dieu, et fait des enquêtes sur la réputation de sainteté pur les vertus et sur les miracles. Les pièces de ces divers procès sont ensuite envoyées à la Congrégation des Rites qui examine toutes choses, puis proposée au Saint-Père de signer le décret d'introduction, s'il y a lieu,

C'est alors que commence l'instruction propre de la cause, dans les procès dits « apostolique ». A cet effet, la Congrégation des Rites fait examiner par un nouveau tribunal d'océsain l'héroïcité des vertus : la discussion a lieu dans trois réunions. Après la publication du décret Vénérable, les miracles alegués sont discutés : il en faut deux, et parfois trois ou même quatre. Une guérison n'est acceptée que s'il s'agit d'une maladie organique, elle doit être réelle, instantanée, durable, inexplicable par les lois naturelles, due exclusivement à l'intercession du Serviteur de Dieu.

Si l'examen des miracles est favorable, une dernière réunion est tenue devant le Pape auquel on demande de se prononcer sur la question : « Peut-on procéder en toute sûreté à la béatification ? » Si le Pape répond affirmativement, on publie un décret dit « de tuto », après lequel



on prépare la cérémonie solennelle de la béatification ; elle a lieu à Saint-Pierre de Rome avant la messe ; le soir le Souverain Pontife descend dans la Basilique pour la vénération des Reliques.

En ce qui concerne Mère Javouhey, les dernières nouvelles annoncent que l'examen des miracles a été favorable. Il ne reste plus à obtenir que la sanction officielle du Souverain Pontife.

Enterrements religieux.

Il arrive souvent dans les paroisses qu'il y ait des difficultés avec le clergé parce que des familles exigent l'enterrement religieux pour des personnes qui n'appartiennent pas à l'Eglise où qui se sont séparées d'elle pratiquement par leur conduite.

L'Eglise n'est pas une entreprise de pompes funèbres à qui automatiquement on viendra demander de faire l'enterrement quand il y aura un décès. L'Eglise est une société fondée par Jésus-Christ. Le Fils de Dieu a nettement défini les conditions d'appartenance à cette Société, aussi il faut la prendre telle qu'elle est : on y adhère librement parce qu'on en a compris la vérité, personne n'est contraint d'y entrer par force, comme par exemple le soldat qui est obligé de faire son service militaire dans les pays où la conscription existe. On trouve souvent des personnes qui ont sur la religion des idées personnelles qui ne sont pas du tout les idées du Christ, et qui prétendent malgré tout appartenir à l'Eglise du Christ et profiter des avantages qu'elle assure à ses membres. Quelque chose en somme comme un royaliste qui exigerait de devenir membre d'un parti républicain tout en gardant ses opinions royalistes. Il semble que l'illogisme soit évident. Cela crée des situations difficiles. Il est pénible, en effet, de refuser ce qu'elle demande à une famille frappée par la perte de l'un des siens.

L'Eglise essaie d'être aussi conciliante que possible, s'appuiera sur la plus petite chance d'une réconciliation ultime avec Dieu pour considérer le défunt comme l'un des siens, mais de cette question, elle reste sage juge. Elle sera aussi bienveillante que possible et se trompera peut-être. Mais dans certains cas, il lui sera impossible d'accepter. S'il s'agit de quelqu'un qui certainement n'appartient pas à l'Eglise, qui s'en est séparé, qui jusqu'au dernier moment a refusé de se réconcilier avec elle, d'accepter la vérité, sans qu'rien ne puisse laisser supposer que peut-être il y a eu un acte de la volonté pour la soumettre à la vérité, l'Eglise ne pourra vraiment pas considérer le défunt comme l'un des siens et lui accorder la sépulture religieuse qu'elle réserve à ses membres. Ce qui n'est pas dire d'ailleurs qu'elle condamne le défunt, c'est à Dieu qu'il



partient le jugement définitif. Si Dieu, qui connaît le secret des âmes, a trouvé ce que les yeux humains ne pouvaient pas voir, et rend un jugement favorable, le refus de la sépulture religieuse ne changerait rien et l'âme n'en souffrirait aucunement. Mais si, par malheur, ce jugement avait été défavorable, ce n'est pas la sépulture religieuse qui y changerait quoi que ce soit.

C'est précisément parce que, malgré les apparences extérieures, l'Eglise ne prétend pas connaître avec certitude le jugement de Dieu, qu'elle recommande la prière privée pour tous les défunt sans exception, et qu'elle même accorde cette prière sans restriction, et son désir est que cette prière puisse être utile. Elle refusera seulement les prières officielles - et en cela aussi, elle est, si on veut bien y réfléchir, bienfaisante. Elle rend service aux vivants pour qui c'est un avertissement. Ne serait-ce pas leur faire tort que de les laisser dans une sécurité trompeuse et la confirmer par une tolérance excessive.

La position raisonnable en cette question, comme au sujet de toute la religion d'ailleurs, n'est-elle pas d'user de son intelligence pour chercher la vérité - et celui qui la cherche sincèrement la trouvera - et de mettre sa conduite en conformité avec ses croyances, et alors les difficultés dont nous venons de parler ne se présenteront pas. Si on croit à la vérité de l'Eglise catholique, la logique est de vivre en catholique ; si on ne croit pas à la vérité de l'Eglise catholique, alors qu'on ne vienne pas l'importuner pour être considéré malgré tout comme l'un des siens, ce serait une comédie indigne d'un homme raisonnable. Le premier, le grand devoir est, pendant cette vie, de chercher la Vérité, de l'approfondir sans cesse, d'y conformer sa vie, et alors tout va bien.

R. Martin, *Préfet Apostolique*



Suggestions

Le mois de novembre renouvelle chaque année à St Pierre la preuve que l'on n'y oublie pas ceux qui nous ont quittés pour paraître devant le Souverain Juge. Deux jours, le 2 et la 3 novembre, une assistance nombreuse assiste aux services solennels du matin et aux vêpres du soir. On a chez nous le culte des morts, on ne les oublie pas et on utilise tous les moyens que notre foi nous fait connaître pour leur venir en aide.

Il y a cependant une coutume que, semble-t-il, il y aurait des avantages à transformer : avantage pour les défunt, avantage pour les vivants aussi. Il s'agit de la coutume qui existe ici des visites quand la mort vient frapper une famille. Ce sont tous les parents, les amis, les connaissan-



ces, pratiquement presque tout le monde qui vient rendre visite à la famille pendant les 36 ou les 48 heures qui précèdent l'enterrement. On vient même passer la nuit près du défunt.

Tout cela part d'un très bon sentiment, mais réfléchit-on assez à la fatigue imposée ainsi à ceux qui viennent de perdre l'un des leurs. Des centaines de fois il faudra répondre aux condoléances, recommencer l'histoire de la maladie, ses derniers moments, faire l'éloge des vertus du défunt. Et cela à la longue devient très fatigant. Le témoignage de sympathie que l'on voulait donner se change en une épreuve supplémentaire pour ceux qui pleurent leur disparu. Quand à ce dernier a-t il toujours les prières qui pourtant, seraient pour lui la seule chose utile. Les nuits de veillée ne se passent-elles pas souvent en conversations parfois bien frivoles, l'énerverment et la fatigue aidant, le rire ne jaillit-il pas quelques fois devant des incidents, qui surviennent d'ailleurs sans qu'on les cherche.

Ne vaudrait-il pas mieux mettre dans la chambre mortuaire, un ou deux prie-dieu — l'Eglise les préterait volontiers — pour que ceux qui viennent disent une prière pour le défunt. On s'en irait ensuite sans rester à parler à la famille, à qui on éviterait une fatigue, mais qui verrait cependant dans cette prière que l'on vient faire, la preuve de la sympathie que l'on ressent pour eux dans leur épreuve. On pourrait même, comme cela se fait dans beaucoup d'endroits, mettre près du cercueil une corbeille où les visiteurs déposeraient leur carte de visite, ce qui dispenserait la famille d'être continuellement présente.

Ces quelques lignes ne veulent que suggérer quelques idées que l'on trouvera certainement justes. Comme nous le disions en commençant les vivants et les morts gagneraient à leur mise en pratique.

R. Martin, *Préfet Apostolique*



AVIS

Les livres de Jean-Paul SARTRE viennent d'être placés par la Congrégation du Sté Office sur la liste des OUVRAGES INTERDITS, annonce-t-on de la cité du Vatican.

Les familles Lasalle, Laloi et Dérible remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.



ECHOS du MOIS

Samedi 16 octobre. — Le « Wellington Kent » rentre au port venant de Montréal. Il amène 250 tonnes de marchandises, dont une centaine de France.

Dimanche 17. — L'après-midi, à l'Île-aux-Marins, un match de foot-ball entre l'équipe de St Pierre et celle de l'Île, se termine par 1 à 1.

Lundi 18. — Le « Béarn » effectue un voyage spécial à Miquelon pour y amener une cinquantaine de moutons à l'ex-ferme Couffon, dans le but de faire l'élevage au printemps prochain. — Le « Cap Fagnet » arrive dans la soirée, déclarant 800 tonnes, il doit en livrer 300 à St Pierre. La moyenne de pêche des chalutiers sur les bancs, a été la semaine dernière de 50 tonnes.

On annonce une dévaluation du franc métropolitain par rapport au dollar et au franc C. F. A. Notre franc St Pierrais vaut maintenant deux francs métropolitains.

Le Foyer Paroissial des Jeunes Gens rouvre ses portes aujourd'hui et retrouve la même faveur auprès de la jeunesse.

Jeudi 21. — Monseigneur part à St Johns sur l'« Atlantic Charter » pour rendre visite aux autorités ecclésiastiques de la grande île, notre voisine. L'accueil est très cordial à l'Archevêché, et de la part de Mgr Roche, archevêque de St Jean, qui malgré une santé très faible maintient son diocèse en bonne marche. Il est assisté d'un archevêque coadjuteur Mgr Flynn.

Le grand sujet de conversation est toujours là-bas, l'union au Canada. Il semble que maintenant que la décision est prise, on la regrette un peu. Une campagne est menée en vue d'obtenir beaucoup de signatures pour une pétition qui serait présentée au Parlement anglais. Malgré cela, le pays est calme, malgré même la grève des chemins de fer et des bateaux qui pourtant gêne beaucoup la vie du pays. Beaucoup de points de l'intérieur ne peuvent être atteints que par le chemin de fer et doivent être ravitaillés par avion, comme Berlin. On annonçait même à la fin de ce mois, que Gander était fermé faute d'essence. Les avions transatlantiques iraient à Sydney.

La ville de St Johns donne l'impression d'être prospère, les routes sont toutes très bonnes, elle a trois paroisses catholiques. Monseigneur célébra le dimanche la messe des enfants à la cathédrale, c'est plus de 3.000 enfants qui emplissent le grand édifice. Monseigneur reprend le soir l'« Atlantic Charter » pour rentrer à St Pierre.

Samedi 23. — Passage du « May Haven » avec du bétail et des marchandises diverses.



Le poste radiophonique de Langlade ayant annoncé qu'on avait pas vu depuis deux jours Ernest Hacala résidant dans une maisonnette située à un kilomètre du Gouvernement, les gendarmes y vont sur la pinasse et le trouvent décédé.

Dimanche 24. — Match de foot-ball entre l'équipe locale et l'équipe de fonctionnaires métropolitains et locaux. Résultats : équipe locale gagne par 7 contre 2.

Après beaucoup de tatonnements pour arriver à satisfaire tout le monde pour les heures des messes le dimanche, il semble qu'on soit arrivé à une formule satisfaisante en fixant la Grand'Messe à 9 h. 30 et la messe des enfants à 11 h. Il y a plus de monde à la Grand'Messe et moins de grandes personnes à la messe des enfants : les hommes sont obligés de faire cet effort s'ils veulent pouvoir prendre l'appéritif avant de rentrer chez eux à midi. Après la messe de 11 h. il ne resterait plus assez de temps pour une conversation sérieuse, le verre à la main !

Lundi 25. — Départ du chalutier « Victoria », ayant livré 260 tonnes. La moyenne de pêche des chalutiers a encore été la semaine dernière de 50 tonnes.

Mardi 26. — Plusieurs charboniers sont dans le port. Deux petits chalutiers de Lunenburg relâchent en prévision du mauvais temps.

Mercredi 27. — Les chalutiers de Lunenburg repartent.

Jeudi 28. — Des représentants de l'Enseignement public et de l'Enseignement privé se réunissent chez M. Lévy, inspecteur de l'Enseignement primaire, en vue d'examiner les propositions que l'on pourrait soumettre à M. le Gouverneur pour modifier les arrêtés qui régissent l'Enseignement dans le Territoire, en vue d'aligner davantage celui-ci sur celui de la Métropole. En France, en effet, existe maintenant un certificat de fin d'études primaires, suivi d'un Brevet d'études après quatre années de cours complémentaires. Le baccalauréat vient ensuite. Le Brevet Elémentaire n'est pas supprimé : établi par une loi, il ne pourrait être supprimé que par une loi.

Aujourd'hui la commission réunie chez M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire s'accorde pour demander que l'on ajoute à l'oral du Certificat d'études une épreuve de calcul mental, et que le choix soit laissé à cet oral, entre le chant et une récitation de morceaux appris par cœur. La commission ne demande pas l'introduction du Brevet d'études, mais quelques modifications au programmes du Brevet élémentaire qui pratiquement assureront aux titulaires les avantages des deux diplômes. Le programme des études du Brevet Elémentaire étant de trois années, les changements dans les programmes de l'examen ne pourront avoir d'effet que trois ans après la promulgation de l'arrêté qui les introduira.



Samedi 30.— Match de foot-ball entre l'équipe de fonctionnaires métropolitains et locaux contre la deuxième équipe de l'A. S. S. P. Résultats 3 contre 1.

Dimanche 31.— Fête du Christ-Roi, célébré avec la ferveur habituelle. Le triduum de préparation jeudi, vendredi et samedi soir préché par le Père Michel a été suivi par un bon groupe d'hommes et le dimanche les communions sont nombreuses. La Grand'Messe est célébrée avec diacre et sous-diacre.

A 3 h. 30, second match entre St Pierre et l'Île-aux-Marins, résultats : 2 à 2.

A 5 h. ouverture de la deuxième session du Conseil Général qui doit voter le budget de 1949. Elle est présidée par M. le Gouverneur, qui prononce un discours auquel répond M. le Président du Conseil. On se félicite des résultats acquis et on se déclare à faire décidé toujours mieux.

Lundi 1er novembre.— Fête de la Toussaint. Monseigneur célébré une messe pontificale à laquelle assiste M. le Gouverneur. Aux Vêpres des morts, c'est le Père Maurer, le nouveau directeur du Collège, qui fait le sermon, parlant pour la première fois du haut de la chaire de St Pierre.

Lundi 2.— La Grand'Messe est célébrée comme tous les ans pour les soldats ou marins morts à la guerre, à la demande de la Municipalité de St Pierre. Toutes les autorités et les Associations patriotiques ont répondu à l'invitation de M. le Maire et l'assistance est nombreuse, comme chaque année. La messe est suivie de la procession au cimetière, avec arrêt au monument aux morts de la Guerre, où l'on chante un cantique et où un De Profundis est récité.

Arrivé du « Wellington Kent » avec grains et diverses.

La moyenne de pêche de chalutiers est encore de 50 tonnes pour la semaine dernière.

Mardi 3.— Aujourd'hui c'est pour les morts de la paroisse que le service est célébré, et les cérémonies spéciales de ce début de novembre pour les défunt se terminent le soir par les vêpres des morts.

Jeudi 4.— Arrivée de l'« Atlantic Charter » avec deux jours de retard sur son horaire. Les grèves de Terre-Neuve lui donnent du travail. Le « May Haven » arrive avec du bétail et des légumes.

Vendredi 5.— Premier vendredi du mois, avec les offices habituels en l'honneur du Sacré Cœur. L'« Avant-Garde » arrive après 4 semaines de pêche ayant pris 100 tonnes. Le « Phoque » qui arrive aussi après 37 jours de pêche, déclare 3.000 quintaux. La pêche devient difficile sur les bancs, peu de chalutiers ont la puissance suffisante pour pêcher aux profondeurs où il faut aller maintenant, et le temps n'est pas toujours favorable.



Dimanche 7. — L'heure d'hiver est rétablie dans le Territoire à partir de minuit.

Lundi 8. — La moyenne de pêche des chalutiers la semaine dernière est tombé à 25 tonnes.

Mardi 9. — Le « Phoque » repart pour les Bancs, compléter son chargement avant de rentrer en France.

Mercredi 10. — Le « May Haven » retour de St Johns vint prendre un chargement de morues sèches pour être transbordées à Halifax, 1.080 boucauts sont expédiés.

Jeudi 11. — Comme de coutume, en ce jour anniversaire de l'Armistice, les autorités, les corps élus se rendent en cortège au Monument aux Morts de la Guerre pour y déposer des gerbes. Ils se rendent ensuite à l'Île-aux-Marins.

Dimanche 14. — Arrivée de l'« Atlantic Charter » qui ramène Sœur Irma. Elle va pouvoir reprendre sa tâche à l'orphelinat avec des forces nouvelles refaites au pays natal.

Mouvement des Passagers. — Le 21 octobre, Arrivés par « *Atlantic Charter* » venant du Canada : MM. M. Girardin, Audet J., Stoddley S. ; M^{mes} J. Salomon, Eug, Heudes,

Le 25, Arrivés par l'« *Atlantic Charter* », venant de Terre-Neuve : Mgr Martin ; MM. R. Dagort, G. Jost, A. Hearn.

Le 26, Partis par l'« *Atlantic Charter* » à destination du Canada : MM. Eug. Amestoy, J.-B^{te} Etcheverria, J. Audet.

Le 29. — Partis par avion à destination du Canada : M. Marcus ; M^{mes} Vve Poulard, M. Briand ; M^{les} J. Briand, Ch. Boissel.

Le 4 novembre, Arrivés par l'« *Atlantic Charter* » venant du Canada : MM. G. Carpentéguy, H. Claireaux, D. Dower V. Jarvis, L. Manning ; M^{mes} A. Carpentéguy, Shirley, Clifford, Mlle J. Shirley.

Le 7. — Arrivés par « *Atlantic Charter* » venant de Terre-Neuve : MM. R. De La Villefromoy, H. Mahé : Mme M. De La Villefromoy.

Partis par *Atlantic Charter* » à destination du Canada : MM. P.-M. Lesénéchal, F. Lemaine, S. Bonnel, D. Landrigo, Th. Chapella, B. Harnett, D. Dower ; Mmes L. Dupont, P.-M. Lesénéchal et son fils Jacques.

Le 10, Partis par avion à destination du Canada : MM. F. Leroux, H. Lebailly, Jh. Dodeman ; Mmes H. Paturel, H. Lebailly et son fils Henri ; Mlle M. Paturel.

Le 15, Partis par « *Atlantic Charter* » à destination de Terre-Neuve : M. G. Landry et Mlle S. Landry.

Le 14, Arrivés par l'« *Atlantic Charter* » venant de Terre-Neuve : Sœur Iama ; M. et Mme A. Favereau et leurs enfants Mariette, Nilde et Guy ; M. Al. Briand.